

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
AVEYRON

Délibération n°2024-04-03

Séance du 18 juillet 2024

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	7
Votants	11
Absents	4
Exclus	0

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 juillet à 18h30.

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rivier Pascal, Maire.

Date de convocation :
Le 01/07/2024

Etaient présents : M. Rivier, Maire, Madame Cristol Céline, M. Moulières Jérémy, Mme Roques Fanny, Mme Odicino Sabrina, M. Monteillet Hugues, Mme Giordano Sandrine.

Date d'affichage :
Le 01/07/2024

Absents excusés : M. Petraud Maxime (procuration à Mme Odicino Sabrina), M. Goutte Maxime (procuration à M. RIVIER Pascal), M. Cocallemen Eric (procuration à Mme Giordano Sandrine), M. Héran Sébastien (procuration à Mme Fanny Roques).

Madame CRISTOL Céline a été nommée secrétaire.

OBJET

Création de deux
emplois
(dans le cadre d'une
modification horaire > à
10 % du temps de travail)

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 15/06/2023,

Considérant la nécessité de modifier le taux horaire de 2 emplois d'adjoint technique, en raison d'un départ à la retraite,

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 3 juillet 2024

Le Maire propose à l'assemblée,

- la création de 2 emplois d'adjoint technique, permanents à temps *non complet* à raison de 25.69 heures et 25.45 heures hebdomadaires.

- la suppression de 2 emplois d'adjoint technique, permanents à temps *non complet* à raison de 15 heures et 22 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 23/08/2024,

Filière : Technique,

Cadre d'emploi : Adjoint technique,

Grade : Adjoint technique : - ancien effectif 5

- nouvel effectif 5

Filière : administrative, pas de changement 2

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal
A 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention,**

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire, Pascal RIVIER

Le secrétaire de séance

Acte dématérialisé

Céline CRISTOL



Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 25/07/2024
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 25/07/2024